



IGE | IPI

Eidgenössisches Institut für Geistiges Eigentum
Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Istituto Federale della Proprietà Intellettuale
Swiss Federal Institute of Intellectual Property

Stauffacherstrasse 65/59g | CH-3003 Berne
T +41 31 377 77 77
F +41 31 377 77 78
info@ipi.ch | www.ipi.ch

Contrat-cadre

entre l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Stauffacherstrasse 65/59g, 3003 Berne (Institut)
et

.....
.....
.....(client)

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les prestations en matière d'information demandées à l'Institut par le client, pour la durée du présent arrangement:

- Le client autorise l'Institut à débiter du compte courant no..... les rémunérations perçues pour les prestations de service fournies, conformément aux dispositions particulières du contrat de compte courant convenu entre le client et l'Institut.
- Pour chaque prestation fournie, l'Institut établit une facture à l'attention du client; celle-là est à honorer dans un délai de 30 jours dès sa réception.

Conformément à l'art. 14 de la Loi fédérale sur le statut et les tâches de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, le tarif appliqué est celui que l'Institut a publié au moment de la demande de la prestation à fournir.

L'Institut garantit une confidentialité maximale en ce qui concerne ses recherches.

L'Institut apporte toute la diligence requise au choix des sources d'information utilisées et à l'exécution de la recherche. Il n'assume toutefois aucune garantie en ce qui concerne l'exactitude et l'exhaustivité des données interrogées et des résultats de la recherche. Dans tous les cas, l'Institut ne répond que de la négligence grossière ou de l'intention.

En cas de retard dans la remise des résultats de la recherche, l'Institut peut réduire le montant de la rémunération perçue. Toute demande d'indemnisation pour dommages et intérêts est exclue.

En cas de litige, le for est au siège de l'Institut. Le droit suisse est applicable.

Le présent arrangement est valable pour une durée indéterminée. Les deux parties peuvent le résilier par lettre recommandée, pour la fin d'un mois, en respectant un délai de préavis de 30 jours.

Berne, le, le

Pour l'Institut:

Pour le client:

.....
.....
.....